Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 029-212901250-20250328-28032025_03-DE

MAIRIE
29390

LEUHAN

Convocation :
le 21 mars 2025

Nombre de conseillers:

en exercice : 15
présents : 12
votants : 14

D'an deux mil vingt cinq, le vingt huit du mois de mars à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, TROALEN Michelle, MARCHAND Anthony, JAFFRÉ Marc, RIVOAL Mathieu, LAURIER Alain, BAUDET Jennifer, QUEIGNEC Patrick , JORAND Delphine, PACAUD Valérie.

Madame DUIGOU Myriam donne procuration à Monsieur MARCHAND Anthony
Monsieur SELMY Jean-Pierre donne procuration à Monsieur LAURIER Alain

Absente : Madame VIVIER Nathalie

Madame QUÉMÉRÉ Martine a été nommée secrétaire.

OBJET : Vote du budget primitif commune 2025.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de la commune pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'adopter le budget primitif de la commune pour l'année 2025 arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement :	986 259.31 €	986 259.31 €
Section d'investissement :	1 186 201.51 €	1 186 201.51 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX

MAIRIE DE LEUHAN